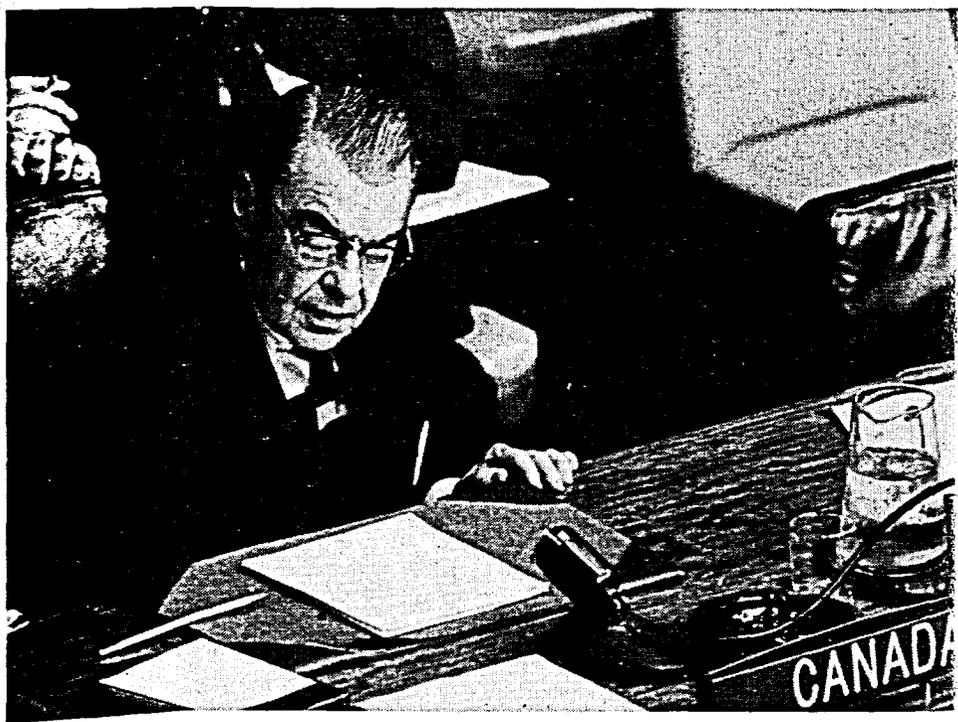


L'Assemblée décide d'approuver la proposition relative à l'inscription mécanique du vote, le système soit établi à titre d'essai pour un an, dans une salle de commission. La Commission consultative a en outre signalé la possibilité de procéder en même temps à des travaux préparatoires dans la salle de l'Assemblée plénière et dans une autre salle de commission, ce qui permettrait l'expansion du système à peu de frais si l'expérience est satisfaisante. A cause des aspects pécuniaires de cette proposition, on l'a confiée à la Cinquième Commission, qui en poursuit présentement l'examen. En attendant les conclusions de cette Commission, l'Assemblée a étudié et approuvé à l'unanimité, le 11 novembre, le rapport du Comité spécial sur l'amélioration des méthodes de travail.

### Première Commission

Le 15 octobre, la Commission abordait tout d'abord l'étude de la résolution présentée par le Mexique et appuyée par les dix-sept pays membres du Comité de Dix-Huit sur le désarmement, qui approuvait les déclarations récentes sur l'intention de l'URSS et des États-Unis de ne pas mettre d'armes de destruction massive sur orbite dans l'espace cosmique. La même résolution engageait tous les États à s'abstenir de placer de telles armes en orbite. Le Canada, l'un des co-parrains de cette résolution, l'a accueillie de façon particulièrement favorable vu qu'elle englobait une proposition qu'il avait depuis longtemps formulée. L.



M. Paul Martin, secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, fait un exposé devant les membres de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, au cours du débat sur la cessation des essais nucléaires.